

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1404

10 juillet 2007

SOMMAIRE

200 GIR Holdings	67350	HVB Structured Invest S.A.	67352
Advent Stoco Holding S.à. r.l.	67360	I.C. Group S.A.	67363
Advent Stoco S.à. r.l.	67360	Initial Prod S.A.	67381
Albaha Holdings S.A.	67348	"Iniziative Immobiliari S.A."	67346
Amitié Am Sand - Amizero a.s.b.l.	67354	Integrated Resources S.à r.l.	67370
Argo Acquisition Luxembourg S.à.r.l.	67353	International Fashion SA	67381
Banesfondo Internacional	67349	Investit Holding S.A.	67365
Bati Expansion	67347	Kailoua S.A.	67349
BRE/Nine Hotel Holding S. à r.l.	67364	Kamps Food Retail Investments S.A.	67350
C.A.P.	67360	Life Consulting Luxembourg S.A.	67365
Carthesio Holding S.A.	67382	Maps-Europe S.A.	67354
CEP D'or S.A.	67382	Mathen Investments S.à r.l.	67368
Compact Transport S.à r.l.	67365	MHT Luxemburg S.A.	67353
Compagnie Agricole de l'Est S.A.	67346	PanEuropean Investments (Greece) S.à r.l.	67391
Dacom Investissements S.A.	67369	Pemara 2 S.à r.l.	67370
Dacom Investissements S.A.	67369	Potsdamer Investitionsgesellschaft S.A.	67383
DdC Consulting S.à r.l.	67363	PPF Banimmo S.C.A.	67373
Deutsche SBRE S.à r.l.	67384	Preform S.à r.l.	67382
Développement Agricole et Rural S.A.	67383	Provimlux Investments S.A.	67365
Dominos Luxembourg S.A.	67348	PVM S.A.	67348
Ermitage Holdings S.A.	67384	State Street Bank Luxembourg S.A.	67364
Europe-Fermeture S.A.	67354	T-A-J-P-M- S.A.	67383
Experta Corporate and Trust Services S.a.,Luxembourg	67372	Tech-Int Systems S.A.	67354
Farton Holdings S.A.	67349	Terravera S.A.	67348
Farton S.A.	67381	Thames Haven S.A.	67369
Fashion Enterprises	67391	TV Factory S.A.	67349
Ferronnerie Lordong S.à r.l.	67363	Universal Group for Industry and Finance S.A.	67392
FIA Swiss Funding Limited	67356	Urban Holding S.A.	67354
Fingecom Holding S.A.	67383	Village Roadshow Luxembourg S.A.	67369
First Investments S.A.	67392	Village S.A.	67363
Flora S.à r.l.	67368	V.R.C. Carrelages S.à r.l.	67362
Formation Continue de l'Ingénieur et du Cadre, SITec® GIE	67347	X-Trem Bananas S.à.r.l.	67348
Format S.à r.l.	67364		
Genest Software S.à.r.l.	67364		

CADELEST, Compagnie Agricole de l'Est S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 83.406.

—
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

Mention:

Nom de la société: COMPAGNIE AGRICOLE DE L'EST S.A. (en abrégé CADELEST)

Siège social: 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

N° de registre de commerce: RCS Luxembourg B 83.406

N° CDD: 6312

Le bilan au 31 décembre 2005

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2006

Référence: LSO BX-00636

A été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Le 7 décembre 2006 (L060132778.04)

Au lieu de:

Mention:

Nom de la société: COMPAGNIE AGRICOLE DE L'EST S.A. (en abrégé CADELEST)

Siège social: 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

N° de registre de commerce: RCS Luxembourg B 83.406

N°: 6312

Le bilan au 31 décembre 2005

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2006

Référence: LSO BX-00636

A été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Le 7 décembre 2006 (L060132778.04)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007062368/6312/36.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2007, réf. LSO-CE04290. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070064887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2007.

"Iniziative Immobiliari S.A.", Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 94.067.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 29 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064774/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2007, réf. LSO-CE01455. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Formation Continue de l'Ingénieur et du Cadre, SITec® GIE, Groupement d'Intérêt Economique.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 29, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg C 19.

—
DISSOLUTION

Extrait du Compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du 8 décembre 2006

Les membres du GIE FORMATION CONTINUE DE L'INGENIEUR ET DU CADRE, SITec®, ci-après dénommé le Groupement, se reconnaissent valablement constitués en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent, chacune à l'unanimité, les décisions suivantes:

(...)

9. Approbation de la clôture de la liquidation

La clôture de liquidation est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Toutes les créances et les dettes connues à la date de liquidation ayant été respectivement recouvrées et payées et l'excédent d'actif ayant été reversé à parts égales aux membres du Groupement, le groupement d'intérêt économique FORMATION CONTINUE DE L'INGENIEUR ET DU CADRE, SITec® GIE est liquidé.

(...)

11. Publications et dispositions y relatives

(...)

Les livres et documents de toute nature du Groupement seront déposés, archivés et laissés à disposition à qui de droit, et notamment aux membres et à tous leurs organes de contrôles, pendant dix ans au moins après la date de clôture de la liquidation du Groupement au siège du Centre de Recherche Public Henri Tudor (29, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg-Kirchberg).

Toutes dettes qui seraient nées et dues au titre des activités réalisées par le Groupement jusqu'à la date de sa dissolution, soit jusqu'au 30 septembre 2006, ou au titre de sa liquidation et qui n'auraient pas été ou pu être prises en considération par le Liquidateur jusqu'à la date de clôture de la liquidation seront à documenter et à adresser au siège social du Centre de Recherche Public Henri Tudor qui en assurera le règlement.

Le Centre de Recherche Public Henri Tudor pourra alors refacturer à l'Université du Luxembourg ces dettes selon les modalités suivantes:

- l'entièreté des dettes liées à des activités réalisées dans le cadre des projets conventionnés qui ont pu lier le Groupement et l'Université du Luxembourg;

- la moitié des frais liés aux activités de gestion et de liquidation du Groupement.

(...)

Luxembourg, le 23 janvier 2007.

B. Lambeaux

Liquidateur

Référence de publication: 2007024425/6568/40.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08361. - Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070018347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2007.

Bati Expansion, Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 24, rue Robert Krieps.

R.C.S. Luxembourg B 104.023.

Le bilan au 31 juillet 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 29 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064772/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2007, réf. LSO-CE04682. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

X-Trem Bananas S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8370 Hobscheid, 34B, rue de Kreuzerbuch.
R.C.S. Luxembourg B 76.388.

Dominos Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 50.993.

PVM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 51.001.

Albaha Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 60.044.

Terravera S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 57.073.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugements rendus le 9 mars 2006, sur requête du Procureur d'Etat, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a dissous et déclaré en état de liquidation les sociétés suivantes:

- X-TREM BANANAS S.à R.L., avec siège social au 34B, rue de Kreuzerbuch, L-8370 Hobscheid;
- DOMINOS LUXEMBOURG S.A., avec siège social 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- PVM S.A., avec siège social 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;
- ALBAHA HOLDINGS S.A., avec siège social au 21, boulevard de la Petrusse, L-2320 Luxembourg; et
- TERRAVERA S.A. avec siège social au 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Le tribunal a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Paul Meyers, juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et a désigné comme liquidateur Maître Marcus Peter, avocat, demeurant à Luxembourg. Les mêmes jugements ont ordonné aux créanciers de faire au greffe du tribunal de commerce de Luxembourg la déclaration du montant de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de et à Luxembourg.

Pour extrait conforme

M^e M. Peter

Le liquidateur

Référence de publication: 2007064146/6269/49.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06279. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06282. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06283. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06285. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2006, réf. LSO-BO06288. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070067958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2007.

(070067960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2007.

(070067962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2007.

(070067965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2007.

(070067966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2007.

TV Factory S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 109.529.

Le bilan au 31 décembre 2006 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 1^{er} juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064830/4775/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE06893. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Kailoua S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 97.569.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 16 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064776/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06745. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Farton Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.
R.C.S. Luxembourg B 49.229.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007064798/1185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, réf. LSO-CE05955. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070067984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Banesfondo Internacional, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 35.067.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BANESFONDO INTERNACIONAL

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Corporate and domiciliary agent

Signatures

Référence de publication: 2007064847/3451/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2007, réf. LSO-CE05580. - Reçu 80 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Kamps Food Retail Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 110.174.

Acte constitutif publié à la page 66.626 du Mémorial C n ° 1389 du 15 décembre 2005, modifié à la page 10.916 du mémorial C n ° 228 du 1^{er} février 2006, modifié à la page 61.798 du mémorial C n ° 1288 du 4 juillet 2006, modifié à la page 82.632 du mémorial C n ° 1722 du 14 septembre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007064859/7178/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2007, réf. LSO-CE05618. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

200 GIR Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 111.093.

In the year two thousand and seven, on the fourteenth of February, at 5.00 p.m.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BLUE NUN INVESTORS LP, a limited partnership duly incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, with registered office at Corporation Trust Center Partnership, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, registered pursuant to the Certificate of Limited Partnership number 4023780 delivered by the Secretary of the State of Delaware, USA,

here represented by Ms Nadia Adjeroun, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 7 February 2007, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party is the sole shareholder of 200 GIR HOLDINGS, a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 111.093, (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 7 September 2005, published on 25 January 2006 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 170 and has required the undersigned notary to state that the sole shareholder has adopted the following resolutions:

First Resolution

In accordance with articles 141 to 151 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»), the sole shareholder resolved to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Second Resolution

As a consequence of the above resolution, the sole shareholder resolved to appoint the following persons as liquidators of the Company (the «Liquidators»):

Class A liquidators:

1) Mr Patrick K. Fox, counsel in real estate/finance, born on 8 August 1957, in Illinois, USA, residing at 6131 Stichter Avenue, Dallas, TX 75230, USA;

2) Mr Jonathan H. Paul, counsel in real estate/finance, born on 12 May 1964, in New Hampshire, USA, residing at 192 Meadowbrook Rd., Weston, MA 02493, USA;

3) Mr Jeffrey G. Dishner, manager, born on 15 September 1964, in Texas, USA, residing at 591 West Putnam Avenue, Greenwich 06830, USA;

4) Mr Michael P. Murphy, manager, born on 9 February 1971, in New Jersey, USA, residing at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; and

5) Mr Fabrice Tillette de Clermont-Tonnerre, asset manager, born on 24 October 1967, in Mulhouse, France, residing at 4 place Duplex, 75015 Paris, France.

Class B liquidator:

AIM SERVICES S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of Luxembourg having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 74.676.

The sole shareholder grants the Liquidators the following powers:

The Liquidators have a mission to realize the assets and liabilities of the Company. The net assets of the Company, after payment of the liabilities, will be distributed in kind and in cash by the Liquidators among the shareholders in proportion to the shares held by them in the Company.

The Liquidators have the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the Law. It may accomplish all the acts provided for by Article 145 without the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested by law.

It may exempt the registrar of mortgages from automatic registration; he may waive all real rights, liens, mortgages, rescissory actions, grant release, with or without payment, of all lien and mortgage registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Liquidators are exempted from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company.

They may, under their own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as they may deem fit, to one or several representatives.

The Liquidators may pay advance on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for payment of the debts of the Company.

The Liquidators may bind the Company through the joint signature of at least one Class A Liquidator and at least one Class B Liquidator. The Company will also be bound in all circumstances by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the Liquidators acting collectively or as set above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille sept, le quatorze février, à 17:00 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BLUE NUN INVESTORS LP, un limited partnership régi par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, immatriculée selon le Certificate of Limited Partnership numéro 4023780 délivré par le Secrétaire de l'Etat du Delaware, USA,

ici représentée par Mlle Nadia Adjeroun, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 7 février 2007. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de la société 200 GIR HOLDINGS (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.093, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 7 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 25 janvier 2006, numéro 170 et a prié le notaire instrumentant d'acter d'adoption des résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'associé unique a décidé de dissoudre la société et d'entamer la procédure de liquidation.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'associé unique a décidé de nommer les personnes suivantes à la fonction de liquidateurs de la Société (les «Liquidateurs»):

Liquidateurs de catégorie A:

1) M. Patrick K. Fox, counsel in real estate/finance, né le 8 août 1957, dans l'Illinois, USA, demeurant 6131 Stichter Avenue, Dallas, TX 75230, USA;

2) M. Jonathan H. Paul, counsel in real estate/finance, né le 12 mai 1964, dans le New Hampshire, USA, demeurant 192 Meadowbrook Rd., Weston, MA 02493, USA;

3) M. Jeffrey G. Dishner, gérant, né le 15 septembre 1964, au Texas, USA, demeurant 591 West Putnam Avenue, Greenwich 06830, USA;

4) M. Michael P. Murphy, gérant, né le 9 février 1971, dans le New Jersey, USA, demeurant 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; et

5) M. Fabrice Tillette de Clermont-Tonnerre, asset manager, né le 24 octobre 1967, à Mulhouse, France, demeurant à 4 place Duplex, 75015 Paris, France.

Liquidateur de catégorie B:

AIM SERVICES S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.676.

L'associé unique confère aux Liquidateurs les pouvoirs suivants:

Les Liquidateurs ont pour mission de réaliser les actifs et de payer les dettes de la Société. L'actif net après paiement des dettes sera distribué par les Liquidateurs aux actionnaires, en nature et en espèces, au prorata du pourcentage d'actions qu'ils détiennent dans la Société.

Les Liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la Loi. Ils peuvent accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Ils peuvent dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Les Liquidateurs sont dispensés de l'inventaire et peuvent se référer aux comptes de la Société.

Les Liquidateurs peuvent, sous leur responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine.

Les Liquidateurs peuvent payer une avance sur le surplus de la liquidation après avoir payé les dettes ou fait les provisions nécessaires pour payer les dettes de la Société.

Les Liquidateurs peuvent engager la Société par la signature conjointe d'au moins un Liquidateur de catégorie A et un Liquidateur de catégorie B. La Société sera également engagée en toutes circonstances par la signature de toute personne disposant d'un pouvoir de signature conféré par les Liquidateurs agissant collectivement ou de la façon indiquée ci-dessus.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: N. Adjeroun, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2007, vol. 157S, fol. 97, case 6. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Müller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007064288/211/134.

(070067889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2007.

HVB Structured Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 112.174.

Auszug aus der ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre vom 30. März 2007

Aus dem Protokoll und den Beschlüssen der ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre der HVB STRUCTURED INVEST S.A. vom 30. März 2007 geht folgendes hervor:

- dass die Verwaltungsmitglieder Herr Hans-Günter Bonk, mit Berufsanschrift in 12 Arabellastrasse, D-81925, München, Herr Vassilios Pappas, mit Berufsanschrift in 12, Arabellastrasse, D-81925, München, und Herr Gunnar Homann, mit Berufsanschrift in 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, ihre Verwaltungsmandate niedergelegt haben;

- dass Herr Stefan Ermisch, mit Wohnsitz in 35, Brunhildenstraße D-80639, München und Herr Dr. Jürgen Amendinger, mit Berufsanschrift in 12, Arabellastrasse D-81925 München von der Hauptversammlung zu Verwaltungsratsmitgliedern von der Gesellschaft bestellt wurden. Demzufolge setzt sich der Verwaltungsrat aus den folgenden Verwaltungsratsmitgliedern zusammen:

- Herr Ernst-Dieter Wiesner, mit Wohnsitz in 2, um Feitekneppchen L- 8129 Bridel;
- Herr Stefan Ermisch, mit Wohnsitz in 35, Brunhildenstraße D-80639, München,
- Herr Dr. Jürgen Amendinger, mit Berufsanschrift in 12, Arabellastrasse D-81925 München;
- dass KPMG AUDIT S.à r.l., R.C.S. Luxembourg, B. 103.590, mit Sitz in 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, als Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft für das Geschäftsjahr 2007 bestellt wurde.

Luxembourg, den 27. April 2007

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2007064451/1092/28.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2007, réf. LSO-CD07527. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070067529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2007.

MHT Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Mertert, 59, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 77.726.

Auszug aus der Generalversammlung abgehalten in Mertert am 3. April 2007

Die Generalversammlung beschliesst das Mandat als:

Delegierter des Verwaltungsrates von:

- Herrn Gerhard Weinandy, wohnhaft in D-54441 Kirf, Perler Strasse 24

Verwaltungsratsmitglieder von:

- Herrn Werner Plass, Geschäftsführer, wohnhaft in D-65740 Eschborn, Unterortstrasse 58

- Herrn Ralph Gauss, Projectmanager, wohnhaft in L-3522 Dudelange, 8A, rue Emile Mayrisch

auf weitere sechs Jahre zu verlängern. Somit enden diese Mandate automatisch mit der Generalversammlung im Jahre 2013.

Die Generalversammlung beschliesst das Mandat der:

- LUX-AUDIT S.A., 57, ave de la Faïencerie L-1510 Luxembourg

als Kommissar auf weitere sechs Jahre zu verlängern. Somit endet dieses Mandat automatisch mit der Generalversammlung im Jahre 2013.

Luxembourg, den 25. April 2007

Pour avis sincère et conforme

Pour MHT LUXEMBURG S.A.

FIDUCIAIRE JOSEPH TREIS S.à r.l.

Unterschrift

Référence de publication: 2007064427/601/27.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2007, réf. LSO-CE00995. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070067433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2007.

Argo Acquisition Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 114.368.

Acte constitutif publié à la page 44.003 du Mémorial C n ° 917 du 10 mai 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007064853/7178/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2007, réf. LSO-CE05615. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

**Maps-Europe S.A., Société Anonyme,
(anc. Europe-Fermeture S.A.).**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 69.299.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 30 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007065011/3220/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007, réf. LSO-CE02462. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Tech-Int Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 107.684.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2007.

TECH-INT SYSTEMS S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007065006/815/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06730. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Urban Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 109.697.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social le 22 mars 2007 à 10:00 heures

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de PATRIMONIUM CONSULTANTS LIMITED de sa fonction de d'Administrateur de la Société avec effet immédiat.

PATRIMONIUM CONSULTANTS Sàrl, avec siège social au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est co-opté à la fonction d'Administrateur de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 avril 2007.

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2007065004/536/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04550. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Amitié Am Sand - Amizero a.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: Oberanven,
R.C.S. Luxembourg F 7.040.

STATUTS

Di Tullo Mireille, institutrice, 3, rue du Vin, 5434 Niederdonven, luxembourgeoise

Geib Martine, institutrice, 35, rue des Prés, 8265 Mamer, luxembourgeoise

Hoffmann-Wolter Monique, employée d'Etat, 19, rue Andethana, 6970 Oberanven, luxembourgeoise

Krier Danielle, institutrice, 53, rue Andethana, 6970 Oberanven, luxembourgeoise

Oth Myriam, institutrice, 14, am Kläppchen, 5682 Dalheim, luxembourgeoise
Poos Colette, institutrice, 30, rue des Maraîchers, 2124 Luxembourg, luxembourgeoise
Retter Anne-Marie, institutrice, 6, rue Bernard Haal, 1711 Luxembourg, luxembourgeoise
créent par la présente une association sans but lucratif.

Art. 1^{er}. L'association porte la dénomination AMITIÉ AM SAND - AMIZERO a.s.b.l. Elle a son siège à Oberanven.

Art. 2. L'association a pour objet:

- d'offrir un encadrement et une instruction de qualité aux enfants du Centre scolaire Amizero et, le cas échéant, à d'autres établissements scolaires de la région de Ruhango, Rwanda;
- de favoriser les contacts et les échanges entre enseignant(e)s et enfants de différents centres scolaires;
- de permettre aux enfants issus de familles à faible revenu d'accéder à l'éducation de base par le biais de parrainages d'enfants ainsi que par des dons ponctuels;
- de favoriser le développement de l'infrastructure du Centre Amizero afin de créer un lieu de rencontre et d'échange régional.

Art. 3. L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.

Art. 4. Est membre de l'association toute personne payant la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale.

Art. 5. Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après envoi de leur démission écrite au conseil d'administration.

Art. 6. Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions sociales.

Art. 7. Les associés, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir sur son patrimoine.

Art. 8. La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale

Art. 9. L'assemblée générale, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration régulièrement une fois par an, et, extraordinairement chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent.

Art. 10. La convocation se fait au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant simple lettre ou courriel devant mentionner l'ordre du jour proposé.

Art. 11. Aucune décision ne peut être prise sur un objet ne figurant pas sur l'ordre du jour.

Art. 12. L'assemblée générale doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants:

- modification des statuts;
- nomination et révocation des administrateurs et des réviseurs de caisse;
- approbation des budgets et comptes;
- dissolution de l'association.

Art. 13. L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation.

Art. 14. Les délibérations de l'assemblée sont portées à la connaissance des membres et des tiers par écrit.

Art. 15. L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée d'une année par l'Assemblée Générale. Le conseil d'administration se compose d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire, et d'un(e) trésorier/trésorière, ainsi que de cinq autres membres au maximum élus à la majorité simple des voix présentes à l'assemblée générale.

Art. 16. Le conseil d'administration se réunit sur convocation de son/sa président(e).

Art. 17. Le conseil d'administration, gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives à lui dévolues par l'assemblée générale conformément à l'objet de l'association.

Art. 18. Il représente l'association dans les relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci une signature de membre en fonction est nécessaire.

Art. 19. Le conseil d'administration soumet annuellement à l'approbation de l'assemblée générale le rapport d'activités, les comptes de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

L'exercice budgétaire commence le 1^{er} janvier de chaque année. Les comptes sont arrêtés le premier janvier et soumis à l'assemblée générale avec le rapport de la commission de vérification des comptes.

Afin d'examen, l'assemblée désigne deux réviseurs de caisse. Le mandat de ceux-ci est incompatible avec celui d'administrateur en exercice.

Art. 20. En cas de liquidation les biens sont affectés à une organisation ayant des buts similaires.

Art. 21. La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites et ce au 15 janvier.

Art. 22. Les ressources de l'association comprennent notamment:

- les dons ou legs en sa faveur,
- les subsides et subventions,
- les cotisations de ses membres,
- les parrainages.

Art. 23. Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération.

Ainsi fait à Oberanven, le 22 mars 2007.

Référence de publication: 2007064620/7695/76.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2007, réf. LSO-CE03308. - Reçu 168 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070067968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2007.

FIA Swiss Funding Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 100.010.000,00.

Siège de direction effectif: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 124.289.

In the year two thousand and seven, on the twenty-fifth day of April.

In front of Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole member of FIA SWISS FUNDING LIMITED, a limited liability company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 5 Canada Square, 473-691-03-01 London E14 5AQ, United-Kingdom, registered at the Companies House of England and Wales with registration number 06008984, with effective place of management and control at 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under Section B number 124.289 and not yet published in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations». The articles of association of the Company has been lastly modified pursuant to a deed enacted by the notary Joseph Elvinger on 14 March 2007, not yet published in the «Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations» (the «Company»).

The meeting is presided by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg,

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert, jurist, residing professionally in Luxembourg,

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole member of the Company is FIA HOLDINGS S.à.r.l, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 69, rue de Merl L- 2146 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124275 (FIA HOLDINGS), duly represented by Mr. Régis Galiotto, notary clerk, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, and that the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and proxy signed by the appearing person and the notary shall remain here annexed to be registered with this deed.

II.- As it appears from the attendance list, the 2,000,200 (two million two hundred) shares of GBP 50 (fifty Pounds Sterling) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the sole member of the Company expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Consent to a short notice;
2. Approval of the rectification of the amount of the share premium decided at the extraordinary general meeting of the sole member of the Company held on 14 March 2007 (the «First EGM») further to a material error; and
3. Miscellaneous.

All the above mentioned documentation initialled *ne varietur* by the proxy holder of the represented member, and the undersigned notary, will remain attached to the present minutes to be filed with the registration authorities.

After the foregoing was approved by the sole member, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved that FIA HOLDINGS, being the sole member of the Company and the only member having a right to attend and vote at the extraordinary general meeting of the Company convened by the attached notice and holding all the shares giving the right to attend and vote at the meeting, agrees to the convening of the meeting for the date and for the purposes stated in the notice and to the proposing of the resolutions specified in the notice as special resolutions, although less than the period of notice required by the Companies Act 1985 and the articles of association of the Company has been given.

Second resolution

It was noted that the extraordinary general meeting of the sole shareholder of the Company held on 14 March 2007 (the «First EGM») decided to increase the share capital of the Company by an amount of GBP 100,000,000 (one hundred million Pounds Sterling) by the issuance of 2,000,000 (two million) new ordinary shares with a nominal value of GBP 50 (fifty Pounds Sterling) each in favour of FIA HOLDINGS, together with a global share premium of GBP 779,898,376.66 (seven hundred seventy-nine million eight hundred ninety-eight thousand three hundred seventy-six Pounds Sterling and sixty-six Pence) of which GBP 10,000,000 (ten million Pounds Sterling) has been allocated to the legal reserve;

It was also reported that, in consideration of the contribution made to the Company, a note of an amount of GBP 20,000 (twenty thousand Pounds Sterling) was also issued by the Company to the benefit of FIA HOLDINGS (the «New Note»).

It was then reported that later verifications revealed that the correct amount of the share premium should have been reduced by the amount of the New Note, i.e. GBP 20,000 (twenty thousand Pounds Sterling), and therefore be GBP 779,878,376.66 (seven hundred seventy-nine million eight hundred seventy-eight thousand three hundred seventy-six Pounds Sterling and sixty-six Pence) rather than GBP 779,898,376.66 (seven hundred seventy-nine million eight hundred ninety-eight thousand three hundred seventy-six Pounds Sterling and sixty-six Pence).

Considering the above, it is resolved by the sole member as an ordinary resolution to rectify the first, second and third paragraphs of resolution two of the First EGM (a copy of which is annexed to the present deed) which shall be therefore read as follows:

«It is resolved by the sole member, as an ordinary resolution, to increase the share capital of the Company by an amount of GBP 100,000,000 (one hundred million Pounds Sterling), so as to raise it from its current amount of GBP 10,000 (ten thousand Pounds Sterling) divided into 200 (two hundred) ordinary shares of GBP 50 (fifty Pounds Sterling) each, to GBP 100,010,000 (one hundred million ten thousand Pounds Sterling) divided into 2,000,200 (two million two hundred) ordinary shares of GBP 50 (fifty Pounds Sterling) each, by the issuance of 2,000,000 (two million) new ordinary shares with a nominal value of GBP 50 (fifty Pounds Sterling) each (the «New Shares») together with a global share premium amounting to GBP 779,878,376.66 (seven hundred seventy-nine million eight hundred seventy-eight thousand three hundred seventy-six Pounds Sterling and sixty-six Pence), of which GBP 10,000,000 (ten million Pounds Sterling) shall be allocated to the legal reserve (the «Increase of Share Capital»), as well as the issuance by the Company of a note of an amount of GBP 20,000 (twenty thousand Pounds Sterling) (the «New Note»), and to make the corresponding amendments to both the Memorandum of Association and the Articles of Association of the Company to reflect the Increase of Share Capital.

The New Shares are issued by the Company in favour of FIA HOLDINGS S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg (the «Contributor»), together with a share premium of GBP 779,878,376.66 (seven hundred seventy-nine million eight hundred seventy-eight thousand three hundred seventy-six Pounds Sterling and sixty-six Pence), of which GBP 10,000,000 (ten million Pounds Sterling) shall be allocated to the legal reserve, as well as the issuance by the Company of the New Note in favour of the Contributor.

The whole is fully paid up by way of a contribution of part of all assets and liabilities owned by the Contributor. The application for allotment and the subscription in the New Shares by the Contributor and the issuance of the New Note to the Contributor is made in consideration of a part of all the assets and liabilities owned by the contributor, in the framework of all assets and liabilities contribution simultaneously to the (i) Company and (ii) FIA FUNDING LUXEMBOURG LIMITED, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 5 Canada Square, 473-691-03-01 London E14 5AQ, United Kingdom, and with effective place of management and control at 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register as société à responsabilité limitée under the number B 124.300 (the «Second Beneficiary»), the part of these assets and liabilities contributed to the Company amount to a total value of GBP 879,898,376.66 (eight hundred seventy nine million eight hundred ninety-eight thousand three hundred seventy-six Pounds Sterling and sixty-six Pence.)»

It is also resolved by the sole member as an ordinary resolution to rectify the third and fifth paragraphs of resolution three of the First EGM which shall be therefore read as follows:

«The Contributor declares to apply for the allotment and the subscription of 2,000,000 (two million) New Shares in the Company and to pay them up immediately by the contribution of the assets and liabilities hereafter described, together with a share premium in a total amount of GBP 779,878,376.66 (seven hundred seventy-nine million eight hundred seventy-eight thousand three hundred seventy-six Pounds Sterling and sixty-six Pence), of which GBP 10,000,000 (ten million Pounds Sterling) shall be allocated to the legal reserve, as well as the issuance by the Company of the New Note in favour of the Contributor.»

«The contribution made by the Contributor, the pre-named company, having its registered office in the European Union, in exchange of the issuance of both the New Shares (together with the share premium) and the New Note, represents part of all its assets and liabilities, and it is documented in the copy of the interim balance sheet of the Contributor dated 14 March 2007 with value as of the date of close of business on the 13 March 2007, which will remain hereafter attached, signed by the Company's directors.»

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this deed, have been estimated at about 1,500.- EUR.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notary deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille sept, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de FIA SWISS FUNDING LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée sous le droit d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 5, Canada Square, 473-691-03-01 London E14 5AQ, Royaume-Uni Luxembourg, enregistrée à la maison des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles, sous le numéro 06008984, avec comme place effective de gestion et de contrôle au 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.289 et non encore publiée au «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations». Les statuts de la Société ont été dernièrement modifiés suivant un acte notarié passé par devant le notaire Joseph Elvinger le 14 mars 2007, non encore publié au «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations» (la «Société»).

L'assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, domicilié professionnellement à Luxembourg,

Le président nomme comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le président demandé au notaire d'établir que:

I.- L'associé unique de la Société est FIA HOLDINGS S.à.r.l., une société constituée sous le droit du Luxembourg, ayant son siège social au 69, rue de Merl L-2146 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124275 (FIA HOLDINGS), dûment représentée par M. Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing-privé, et le nombre de parts détenues par lui seront renseignées sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par le comparant et le notaire soussigné, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec le présent acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 2.000.200 (deux millions deux cents)

parts sociales de la Société d'une valeur de 50 GBP (cinquante Livre Sterling) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont les associés reconnaissent expressément avoir été dûment informé préalablement.

III. - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation d'un délai de convocation réduit;
2. Approbation de la rectification du montant de la réduction de la prime d'émission décidée en date du lors d'une assemblée générale de l'associé unique de la Société tenue en date du 14 mars 2007 (la «Première AGE») suite à une erreur matérielle; et
3. Divers.

L'ensemble de la documentation mentionnée ci-dessus paraphée ne varietur par le mandataire de l'associé représenté, et le notaire soussigné, restera jointe au présent procès-verbal pour être enregistrée par les autorités d'enregistrement.

Suite à l'approbation de ce qui précède par les associés, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Première résolution

Il est décidé que FIA HOLDINGS, étant l'associé unique de la Société et le seul associé ayant le droit d'assister et de voter lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société convoquée par la convocation ci-jointe et détenant l'ensemble des parts sociales donnant le droit d'assister et de voter à l'assemblée, accepte la convocation de l'assemblée pour la date et aux fins établies dans la convocation et les propositions de résolutions présentées dans la convocation comme des résolutions spéciales, bien qu'un délai de convocation plus court que celui requis par la loi de 1985 sur les sociétés et les statuts de la Société ait été donné.

Seconde résolution

Il a été pris acte que l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la Société tenue le 14 mars 2007 (la «Première AGE») décida d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 100.000.000 GBP (cent millions de Livres Sterling), par l'émission de 2.000.000 (deux millions) de nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 50 GBP (cinquante Livre Sterling) chacune en faveur de FIA Holdings, avec une prime d'émission globale de 779.898.376,66 GBP (sept cent soixante-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante-seize Livres Sterling et soixante-six Pence), dont 10.000.000 GBP (dix millions de Livres Sterling) ont été allouées à la réserve légale.

Il a en outre été rapporté que, en contrepartie de l'apport fait à la société, une reconnaissance de dette d'un montant de 20.000 GBP (vingt mille Livres Sterling) a également été émise au bénéfice de FIA Holdings (la «Nouvelle Reconnaissance de Dette»).

Il a été ensuite signalé qu'après vérifications, le montant correct de la prime d'émission aurait dû être minoré du montant de la Nouvelle Reconnaissance de Dette, i.e. 20.000 GBP (vingt mille Livres Sterling), et est dès lors de 779.878.376,66 GBP (sept cent soixante-dix-neuf millions huit cent soixante-dix-huit mille trois cent soixante-seize Livres Sterling et soixante-six Pence) en lieu et place de 779.898.376,66 GBP (sept cent soixante-dix-neuf million huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante-seize Livres Sterling et soixante-six Pence).

Considérant ce qui précède, il est décidé de rectifier les premier, second et troisième paragraphes de la résolution deux de la Première AGE qui doivent partant être lues comme suit:

«Il est décidé par l'associé unique, par résolution ordinaire, d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 100.000.000 GBP (cent millions de Livres Sterling), afin de le porter de son montant actuel de 10.000 GBP (dix mille Livres Sterling) divisée en 200 (deux cent) parts sociales ordinaires de 50 GBP (cinquante Livres Sterling) chacune, à 100.010.000 GBP (cent millions dix mille Livres Sterling) divisé en 2.000.200 (deux millions deux cents) parts sociales ordinaires de 50 GBP (cinquante Livres Sterling) chacune, par l'émission de 2.000.000 (deux millions) de nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 50 GBP (cinquante Livres Sterling) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») avec une prime d'émission d'un montant global de 779.878.376,66 GBP (sept cent soixante-dix-neuf millions huit cent soixante-dix-huit mille trois cent soixante-seize Livres Sterling et soixante-six Pence), dont 10.000.000 GBP (dix millions de Livres Sterling) seront alloués à la réserve légale (l'«Augmentation de Capital»), avec également l'émission d'une reconnaissance de dette d'un montant de 20.000 GBP (vingt mille Livres sterling) (la «Nouvelle Reconnaissance de Dette»), et de faire les modifications correspondantes dans le Mémoire et les Statuts de la Société afin qu'ils reflètent l'Augmentation de Capital.

Les Nouvelles Parts Sociales sont émises par la Société en faveur de FIA HOLDINGS S.à r.l, une société constituée selon le droit de Luxembourg, ayant son siège social au 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (l'«Apporteur»), avec une prime d'émission de 779.878.376,66 GBP (sept cent soixante-dix-neuf millions huit cent soixante-dix-huit mille trois cent soixante-seize Livres Sterling et soixante-six Pence), dont 10.000.000 GBP (dix millions de Livres Sterling) seront allouées à la réserve légale avec également l'émission par la Société de la Nouvelle Reconnaissance de Dette en faveur de l'Apporteur.

La totalité a été intégralement libérée au moyen d'un apport en nature d'une partie des actifs et passifs détenus par l'Apporteur. La demande d'attribution et la souscription des Nouvelles Parts Sociales par l'Apporteur et l'émission de la Nouvelle Reconnaissance de Dette à l'Apporteur est faite en contrepartie d'une partie de tous les actifs et passifs détenus par l'apporteur, dans le cadre d'un apport d'actifs et de passifs simultanément à (i) la Société et à (ii) FIA FUNDING LUXEMBOURG LIMITED, une société constituée selon les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 5 Canada Square, 473-691-03-01 Londres E14 5AQ, Royaume-Unis et son siège effectif de gestion et de contrôle situé au 69, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg en tant que société à responsabilité limitée sous le numéro B 124.300 (le «Second Bénéficiaire»), la part de ces actifs et passifs apportés à la Société s'élevant à une valeur totale de 879.898.376,66 GBP (huit cent soixante-dix-neuf million huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent soixante-seize Livres Sterling et soixante-six Pence).»

Il est également décidé de rectifier les troisième et cinquième paragraphes de la résolution trois de la Première AGE (dont une copie a été annexée au présent acte) qui doit partant être lu comme suit:

«L'apporteur déclare demander l'attribution et la souscription de 2.000.000 (deux millions) de Nouvelles Parts Sociales de la Société et les libérer immédiatement par l'apport des actifs et des passifs comme décrits ci-après, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant global de 779.878.376,66 GBP (sept cent soixante-dix-neuf millions huit

cent soixante-dix-huit mille trois cent. soixante-seize Livres Sterling et soixante-six Pence), dont 10.000.000 GBP (dix millions Livres Sterling) seront allouées à la réserve légale avec également l'émission par la Société de la Nouvelle Reconnaissance de Dette en faveur de l'Apporteur.

L'apport fait par l'Apporteur, la société prénommée, ayant son siège social dans l'Union Européenne, en échange de l'émission de Nouvelles Parts Sociales (avec la prime d'émission) et de la Nouvelle Reconnaissance de Dette, représentent une partie de tout son actif et son passif, et est documenté dans la copie du bilan provisoire par l'Apporteur daté du 14 mars 2007 et valorisé enfin de journée au 13 mars 2007, qui devra rester attaché, signé par les gérants de la Société.»

Coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cette augmentation de capital, ont été estimés à 1.500.- EUR.

Aucun autre point n'ayant à être traité, l'assemblée a été ajournée.

Dont Acte,

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, au jour qu'entête.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2007, Relation: LAC/2007/6338. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007064699/211/235.

(070068314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

C.A.P., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 97.287.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 30 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064657/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007, réf. LSO-CE02420. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Advent Stoco Holding S.à. r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Advent Stoco S.à. r.l.).

Siège social: L-2340 Luxembourg, 32, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 125.980.

In the year two thousand and seven, on the thirtieth of April.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

STOKO CAYMAN LIMITED, a limited liability company organized under the laws of Cayman Islands, with registered office at M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mrs Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Boston on 30th April 2007.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of ADVENT STOCO S.à r.l., (hereinafter the «Company») a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 125.980, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 22 March 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation of the Company have not been amended since.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to change the Company's name into ADVENT STOCO HOLDING S.à r.l. and to amend article 4 of the articles of incorporation of the Company that shall be read as follows:

« **Art. 4.** The Company will assume the name of ADVENT STOCO HOLDING S.à r.l.»

Second resolution

The sole partner decides to increase the Company's share capital by an amount of five hundred thousand euro (EUR 500,000.-), so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to five hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 512,500.-) by the issue of five hundred thousand (500,000) shares, having a par value of one euro (EUR 1.-) each and having the same rights and obligations as the existing shares.

The five hundred thousand (500,000) new shares have been subscribed by STOKO CAYMAN LIMITED, prenamed, paid up by a contribution in cash.

The total contribution of five hundred thousand euro (EUR 500,000.-) will be entirely allocated to the share capital of the Company.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the above-mentioned resolutions, article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at five hundred twelve thousand five hundred euro (EUR 512,500.-) represented by five hundred twelve thousand five hundred (512,500) shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to seven thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

STOKO CAYMAN LIMITED, une société à responsabilité limitée régie par les lois des îles Cayman, ayant son siège social au M&C CORPORATE SERVICES LIMITED, PO Box 309GT, Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman,

ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston le 30 avril 2007.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de ADVENT STOCO S.à r.l. (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.980, constituée selon un acte notarié par-devant le notaire soussigné en date du 22 mars 2007, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la société en ADVENT STOCO HOLDING S.à.r.l. et de modifier l'article 4 des statuts qui doit être lu comme suit:

« **Art. 4.** La Société prend la dénomination de ADVENT STOCO HOLDING S.à r.l.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) jusqu'à cinq cent douze mille cinq cents euros (EUR 512.500,-) par l'émission de cinq cent mille (500.000) parts sociales d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Les cinq cent mille (500.000) parts sociales nouvelles sont souscrites par STOKO CAYMAN LIMITED, prénommée, payées par un apport en numéraire.

L'apport de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) sera entièrement alloué au capital social.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Troisième résolution

A la suite des résolutions ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de cinq cent douze mille cinq cents euros (EUR 512.500,-) représenté par cinq cent douze mille cinq cents (512.500) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à sept mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Korpel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 mai 2007, Relation: EAC/2007/4551. — Reçu 5.000 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007064734/239/107.

(070068328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

V.R.C. Carrelages S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3937 Mondorange, 37, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 117.776.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007064850/7772/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, réf. LSO-CF00164. - Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

I.C. Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 90.896.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 1^{er} juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064861/323/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE07099. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Village S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 38.662.

—
Le bilan au 31 décembre 1998 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Le Domiciliataire

Référence de publication: 2007064843/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06328. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Ferronnerie Lordong S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4280 Esch-sur-Alzette, 5bis, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 62.589.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 1^{er} juin 2007.

FERRONNERIE LORDONG S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007064868/1044/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2007, réf. LSO-CE05452. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

DdC Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1418 Luxembourg, 22, rue des Dominicains.
R.C.S. Luxembourg B 121.215.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

DdC CONSULTING s.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007064870/1044/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2007, réf. LSO-CE05453. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Genest Software S.à.r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 67.386.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 1^{er} juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064839/770/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE06964. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

BRE/Nine Hotel Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 114.688.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 23 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1015 du 24 mai 2006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007064925/6773/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE07028. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

State Street Bank Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 32.771.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064929/1229/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2007, réf. LSO-CE05744. - Reçu 70 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Format S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 124, rue Albert Unden.
R.C.S. Luxembourg B 28.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FORMAT SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2007064916/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06651. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

L.C.L., Life Consulting Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 94.516.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007064828/822/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2007, réf. LSO-CE03325. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Investit Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R.C.S. Luxembourg B 76.642.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 16 mars 2007.

H. Dueholm.

Référence de publication: 2007064682/5029/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007, réf. LSO-CE02170. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Compact Transport S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 69.492.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064715/510/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2007, réf. LSO-CE04732. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Provimlux Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 88.571.

In the year two thousand and seven, on the thirteenth of April.

Before us Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

Is held the extraordinary general meeting of shareholders of the company a société anonyme, denominated PROVIM-LUX INVESTMENTS SA (the «Company»), having its registered office at 31-33, boulevard Prince Henri, L - 1724 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under section B, number 88.571.

The Company was incorporated on 1st August 2002, by a deed of the above mentioned public notary, published in the Mémorial C on 8th October 2002, number 1 452, page 69 689.

The articles of association of the Company were last amended on 31st May 2006 by a deed of Maître Paul Bettingen, notary public residing in Niederanven, published in the Mémorial C on 30th August 2006, number 1 638, page 78 616.

The meeting of shareholders is presided by Mrs Catherine Messang, attorney at law, 20, avenue Monterey, Luxembourg, who appoints as secretary Mrs Patrice Hoffmann, attorney at law, 20, avenue Monterey, Luxembourg,

The meeting appoints as scrutineer Mrs Catherine Messang, attorney at law, 20, avenue Monterey, Luxembourg,

I) The shareholders represented at the meeting as well as the number of shares held by them have been set out on an attendance list signed by the proxy-holders of the shareholders represented, and the members of the meeting declare to refer to this attendance list, as drawn up by the members of the bureau of the meeting.

The aforesaid attendance list, having been signed *ne varietur* by the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders to the present meeting shall also remain attached to the present deed with which it will be registered and signed *ne varietur* by the parties and the acting notary.

II) That as a result of the aforementioned attendance list all 2,135,928 shares issued are represented at the present meeting, which is consequently constituted and may validly deliberate and decide on the different items of the agenda.

III) That the agenda of the present meeting is as follows:

Agenda:

After discussion, the meeting unanimously resolved the following decisions:

1. Presentation of the report of the board of directors as well as the report of the auditor relating to the interim balance sheet of the Company as at 12th April 2007 or any date thereafter (the «Liquidation Date»);
2. Approval of the interim balance sheet of the Company as at the Liquidation Date;
3. Discharge given to the board of directors for their duties performed from the 1st January 2007 until the Liquidation Date;
4. Early dissolution of the Company and putting of the Company into liquidation; and
5. Appointment of a liquidator and determination of its powers.

After discussion, the meeting unanimously resolved the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to approve the interim balance sheet as at 13th April 2007 on the basis of the board of directors' report and the auditor's report.

Second resolution

The meeting decides to grant full discharge to the members of the board of directors for the exercise of their mandates from 1st January 2007 until the date of the present meeting.

Third resolution

In compliance with the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Fourth resolution

The meeting decides to appoint GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE Sàrl, having its registered office at 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under section B, number 36.079, as liquidator.

The aforesaid liquidator must realise the whole of the assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company, especially the financial statements drawn up as at 31st December 2006.

The liquidator may under its own responsibility and regarding special or specific transactions, delegate such part of his powers as it may deem fit, to one or several representatives.

The liquidator's signature binds validly and without limitation the company which is in the process of being liquidated.

The liquidator has the authority to perform and execute all transactions provided for in articles 144 and 145 of the Law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, without specific authorisation therefore from a general shareholder's meeting.

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

Closure of the meeting

The foregoing resolutions have been taken separately and unanimously.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and on request of the same appearing parties and in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,200.-.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read and explained to the meeting and to the members of the bureau, each and all known by the undersigned notary, the appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

En l'an deux mille sept, le treize avril.

Par-devant, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

Se tient l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PROVIMLUX INVESTMENTS SA (la «Société»), ayant son siège social à 31-33, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 88.571.

La Société a été constituée suivant acte reçu le 1^{er} août 2002 par-devant le prédit notaire, publié au Mémorial C du 8 octobre 2002, numéro 1 452, page 69 689.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu le 31 mai 2006 par-devant Maître Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, publié au Mémorial C du 30 août 2006, numéro 1 638, page 78 616.

L'assemblée est présidée par Mme Catherine Messang, avocat à la Cour, 20, avenue Monterey, Luxembourg, qui nomme comme secrétaire Mme Patrice Hoffmann, avocat à la Cour, 20, avenue Monterey, Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Mme Catherine Messang, avocat à la Cour, 20, avenue Monterey, Luxembourg,

I) Les actionnaires représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les mandataires des actionnaires représentés et les membres de l'assemblée déclarent se reporter à cette liste de présence, telle qu'elle a été dressée par les membres du bureau de la présente assemblée.

La prédite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Resteront également annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement, les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

II) Qu'il résulte de cette liste de présence que toutes les 2.135.928 actions émises sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée est constituée et peut valablement délibérer et décider sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les décisions qui suivent:

1. Présentation du rapport du conseil d'administration et de l'auditeur concernant les états financiers de la Société au 12 avril 2007 ou toute date ultérieure (la «Date de Mise en Liquidation»);
2. Approbation des états financiers de la Sociétés à la Date de Mise en Liquidation;
3. Décharge accordée aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat à compter du 1^{er} janvier 2007 jusqu'à la Date de Mise en Liquidation;
4. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la Société; et
5. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Après délibération, l'assemblée prend les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver les comptes intérimaires au 13 avril 2007 établis sur base du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport de l'auditeur.

Seconde résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration pour l'exercice de leurs mandats du 1^{er} janvier 2007 à la date de la présente assemblée.

Troisième résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, l'assemblée décide de la dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

Quatrième résolution

A été nommé liquidateur GESTOR SOCIETE FIDUCIAIRE Sàrl, ayant son siège social à 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 36.079.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et d'apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société, en particulier les états financiers arrêtés au 31 décembre 2006.

Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité et pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Le liquidateur dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 et 145 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'assemblée générale des associés.

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

Clôture de l'assemblée

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française. A la demande des mêmes comparants, il est déclaré qu'en cas de non concordance entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à EUR 1.200,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Messang, P. Hoffmann, J. Delvaux

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2007, Relation: LAC/2007/5850. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Sandt.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2007064689/208/149.

(070068325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Mathen Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 102.471.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 15 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064756/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06275. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Flora S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 113.318.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du gérant unique de la Société FLORA S.à.r.l. prise en date du 17 avril 2007 que le siège social de la Société est transféré du 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FLORA S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007064951/1211/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007, réf. LSO-CE02120. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Thames Haven S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 92.721.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 26 avril 2007

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de transférer le siège social du 9, rue de Saint-Hubert, L-1744 Luxembourg au 55-57, rue de Merl L-2146 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

A-M. Grieder/ F. Bracke

Administrateur/ Administrateur

Référence de publication: 2007064976/1380/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, réf. LSO-CE06253. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Dacomi Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 66.585.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 21 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064698/799/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06419. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Dacomi Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 66.585.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 21 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064700/507/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06421. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Village Roadshow Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 56.991.

—
Le bilan au 30 juin 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 23 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064759/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2007, réf. LSO-CE04675. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

**Integrated Resources S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Pemara 2 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 419.600,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 115.222.

—
In the year two thousand and seven, on the twelfth day of April.

Before us Maître Marc Lecuit, notary residing in Mersch, acting in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

There appeared:

The company TRIZEC 3 S.à r.l., a company organised and existing under the laws of Luxembourg, with its registered office at 69 A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (TRIZEC 3), registered to the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 115.220,

duly represented by Maître Julie Doll, «avocat», residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on private seal by TRIZEC 3 on April 12, 2007.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The prepaid TRIZEC 3 is the sole member of the company INTEGRATED RESOURCES S.à r.l. (formerly known as PEMARA 2 S.à r.l.), having its registered office at L-2320 Luxembourg, 69 A, boulevard de la Pétrusse, registered to the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 115.222, incorporated by a deed received by Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing professionally in Luxembourg on March 30, 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association C, number 1121 dated on June 9th, 2006, which articles of association have been amended by a notarial deed of July 20, 2006 received by Maître Tom Metzler, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association C, number 1888 dated October 7, 2006 (hereinafter referred to as the «Company»).

Such appearing party, represented as here above stated, in its capacity of sole member of the Company has requested the undersigned notary to state its following resolutions:

First resolution

The sole member resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of seventy-three thousand seven hundred euros (EUR 73,700.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) represented by one hundred twenty-five (125) corporate units with a nominal value of EUR 100.- (one hundred euros) each, to the amount of eighty-six thousand two hundred euros (EUR 86,200.-) represented by eight hundred sixty-two (862) corporate units with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each.

Second resolution

The sole member resolves to increase as well the new corporate capital of the Company by an amount of three hundred thirty-three thousand four hundred euros (EUR 333,400.-) in order to bring it from its present new amount of eighty-six thousand two hundred euros (EUR 86,200.-) represented by eight hundred sixty-two (862) corporate units with a nominal value of EUR 100.- (one hundred euros) each, to the amount of four hundred nineteen thousand six hundred euros (EUR 419,600.-) represented by four thousand one hundred ninety-six (4.196) corporate units with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each.

Third resolution

The sole member resolves to issue in total four thousand seventy-one (4,071) new corporate units with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each, having the same rights and obligations as the one hundred twenty-five (125) existing corporate units.

Subscription - Payment

The sole member, represented as stated hereabove, declares subscribing to the four thousand seventy-one (4,071) new corporate units with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each, having the same rights and obligations as the existing ones, for an aggregate value of four hundred seven thousand one hundred euros (EUR 407,100.-) and to make payment in full for such new corporate units by a contribution in cash amounting to four hundred seven thousand one hundred euros (EUR 407,100.-).

It results from a bank certificate that the amount of four hundred seven thousand one hundred euros (EUR 407,100.-) is at the Company's disposal.

The sole member of the Company formally acknowledges the availability of the aggregate amount of four hundred seven thousand one hundred euros (EUR 407,100.-) to the Company.

Fourth Resolution

The sole member resolves to amend the first paragraph of the Article 5 of the articles of association of the Company so as to reflect the resolved capital increase.

Consequently, the first paragraph of Article 5 of the articles of association of the Company is replaced by the following text:

«The subscribed corporate capital is set at four hundred nineteen thousand six hundred euros (EUR 419,600.-) represented by four thousand one hundred ninety-six (4,196) corporate units with a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each.»

Fifth resolution

The sole member resolves to empower any one manager of the Company, with single signatory powers, to carry out any necessary formality in relation to the above resolutions.

Expenses

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 5,800.- (five thousand eight hundred euros).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, duly represented, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the Office, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, acting as here above stated, she signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le douze avril.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

La société TRIZEC 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 69 A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (TRIZEC 3), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.220,

dûment représentée par Maître Julie Doll, «avocat», demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé par TRIZEC 3 le 12 avril 2007.

La dite procuration, après avoir été signée en son entier par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La société préqualifiée TRIZEC 3 est l'associée unique de la société INTEGRATED RESOURCES S.à r.l. (anciennement PEMARA 2 S.à r.l.), avec siège social à L-2320 Luxembourg, 69 A, boulevard de la Pétrusse, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.222, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, en date du 30 mars 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1121 du 9 juin 2006 dont les statuts ont été modifiés par un acte reçu par Maître Tom Metzler, en date du 20 juillet 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1888 du 7 octobre 2006 (ci-après la «Société»).

Ladite partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, en sa qualité d'associée unique de la Société, a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de soixante-treize mille sept cents euros (EUR 73.700,-), pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, au montant de quatre-vingt six mille deux cents euros (EUR 86.200,-), représenté par huit cent soixante-deux (862) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Deuxième résolution

L'associée unique décide d'augmenter le nouveau capital social de la Société d'un montant de trois cent trente-trois mille quatre cents euros (EUR 333.400,-), pour le porter de son nouveau montant actuel de quatre-vingt six mille deux cents euros (EUR 86.200,-), représenté par huit cent soixante-deux (862) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, au montant de quatre cent dix-neuf mille six cents euros (EUR 419.600,-), représenté par quatre mille cent quatre-vingt seize (4.196) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Troisième résolution

L'associée unique décide d'émettre au total quatre mille soixante et onze (4.071) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les cent vingt-cinq (125) parts sociales existantes.

Souscription - Libération

L'associée unique, représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire aux quatre mille soixante-et-onze (4.071) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que celles existantes, pour le montant total de quatre cent sept mille cent euros (EUR 407.100,-) et libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par un apport en espèces d'un montant de quatre cent sept mille cent euros (EUR 407.100,-).

Il résulte d'un certificat bancaire que la somme de quatre cent sept mille cent euros (EUR 407.100,-) est à la disposition de la Société.

L'associée unique de la Société reconnaît expressément que le montant global de quatre cent sept mille cent euros (EUR 407.100,-) est à la libre disposition de la Société.

Quatrième résolution

L'associée unique décide de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital résolue.

En conséquence, l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

«Le capital social souscrit de la Société est fixé à quatre cent dix-neuf mille six cents euros (EUR 419.600,-), représenté par quatre mille cent quatre-vingt seize (4.196) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Cinquième résolution

L'associée unique décide de donner pouvoir à tout gérant de la Société, avec pouvoirs de signature individuels, afin d'effectuer les formalités nécessaires en relation avec les présentes résolutions.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 5.800,- (cinq mille huit cents euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la personne comparante ci-dessus, dûment représentée, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, le présent acte est dressé à Luxembourg, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire, ès-qualités qu'elle agit, elle a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.
Signé: J. Doll, M. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2007, Relation: LAC/2007/5211. — Reçu 4.336 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007064736/220/145.

(070068514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Experta Corporate and Trust Services S.a., Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 29.597.

Aux fins d'engager valablement la société, et par application de l'article 12 des statuts, le Conseil d'Administration du 23 mars 2007 a décidé de mettre à jour la liste des pouvoirs de signatures et des titres de fonction comme suit:

Signatures de catégorie A:

Bodoni Jean, Baumann Guy, Dumont Audrey, Fautsch Romaine, Frederic Pierre, Hengel Viviane, Jacoby Myriam, Kacsoh Gabor, Kettmann Guy, Leclipteur Olivier, Mastro Simone Fabio, Meunier François, Munch Pierre, Rondanelli Fabrizio, Royemans Catherine, Schiltz Jean-Marc, Terver Joëlle, Wallers Simone, Wiander Sébastien, Zehren Marie-Claire.

Signatures de catégorie B:

Almeida Sofie, Arakilian Anne-Marie, Argence-Lafon Lionel, Battaglia Giovanna, Bessemans Carole, Brasseur Nathalie, Cesaretti Verdiana, Deconinck Virginie, Di Bari Giacomo, Duarte Ana, Dumont Nicolas, Gerlaxhe Isabelle, Germain Rolande, Heck Liette, Hetto Anne, Huberty Micheline, Istace Michèle, Kantor Yannick, Kapgen Nicole, Lassence Olivier, Laval Murielle, Levy Caroline, Linden Myriam, Majerus Patrice, Marx Fanny, Muleur Agnès, Philippi Sébastien, Racot

Christine, Rante Maurice, Remy Veronique, Riciputo Alfio, Rizzo Liboria, Romania Alexandra, Schroeder Sylviane, Starita Mario, Welschen Annie.

Titres de fonction:

Bodoni Jean: Managing Director
 Munch Pierre: Executive Vice-President
 Baumann Guy: Senior Vice-President
 Fautsch Romaine: Senior Vice-President
 Frederic Pierre: Senior Vice-President
 Jacoby Myriam: Senior Vice-President
 Kacsoh Gabor: Senior Vice-President
 Kettmann Guy: Senior Vice-President
 Leclipteur Olivier: Senior Vice-President
 Rondanelli Fabrizio: Senior Vice-President
 Wallers Simone: Senior Vice-President
 Wiander Sébastien: Senior Vice-President
 Dumont Audrey: Vice-President
 Royemans Catherine: Vice-President
 Hengel Viviane: Vice-President
 Mastro Simone Fabio: Vice-President
 Schiltz Jean-Marc: Vice-President
 Terver Joëlle: Vice-President
 Di Bari Giacomo: Area Manager
 Dumont Nicolas: Area Manager
 Kantor Yannick: Area Manager
 Philippi Sébastien: Area Manager
 Romania Alexandra: Area Manager
 Arakilian Anne-Marie: Tax Advisor
 Deconinck Virginie: Tax Advisor
 Starita Mario: Tax Advisor

Luxembourg, le 5 avril 2007.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / S. Wallers

Référence de publication: 2007064753/1017/52.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2007, réf. LSO-CE04764. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

PPF Banimmo S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 128.068.

—
 STATUTES

In the year two thousand and seven, on the sixteenth of May.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) PIM WAREHOUSE INC, a company incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at c/o CORPORATION SERVICE COMPANY, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, USA, 19808, registered under number 3303812 with the Delaware Secretary of States, USA,

here represented by Mrs Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in London on 10 May 2007.

2) PPF BANIMMO HOLDINGS S.à r.l., a company incorporated laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies is pending, constituted today by the undersigned notary,

here represented by Mrs Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 16 May 2007.

3) PPF BANIMMO GP S.à r.l., a company incorporated laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies is pending, constituted today by the undersigned notary,

here represented by Mrs Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg on 16 May 2007.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their here above stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a société en commandite par actions which they declare organized among themselves and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of PPF BANIMMO S.C.A. (the «Company») which shall be governed by the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Manager (as defined below).

Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic or social events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 5. The Manager is jointly and severally liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company. The holders of Ordinary Shares (as defined below) shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall only be liable to the extent of their contributions to the Company.

B. Share Capital - Shares

Art. 6. The Company has a share capital of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) ordinary shares (the «Ordinary Shares») and one (1) management share (the «Management Share») with a par value of one euro (EUR 1.-) each. The Management Share shall be held by PPF BANIMMO GP S.à r.l., prenamed, as unlimited shareholder (actionnaire commandité).

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

Art. 7. All shares of the Company shall be issued in registered form.

A register of registered shares shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of shares held by him.

The inscription of the shareholder's name in the register of registered shares evidences his right of ownership of such registered shares.

Any share certificates shall be signed by the Manager.

The Manager may accept and enter in the register of registered shares a transfer on the basis of any appropriate document(s) recording the transfer between the transferor and the transferee.

Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of registered shares. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the register of shareholders by means of a written notification to the Company from time to time.

The Management Share(s) held by the Manager is (are) freely transferable to a successor or additional manager with unlimited liability.

The Company recognizes only one owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint a single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

C. Management

Art. 8. The Company shall be managed by PPF BANIMMO GP S.à r.l., prenamed (herein referred to as the «Manager»).

In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board (as defined below) as provided for in Article 11 hereof appoints an administrator, who need not be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the articles, a successor manager. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

Art. 9. The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition within the purpose of the Company.

All powers not expressly reserved by law or by these articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board are within the powers of the Manager.

Art. 10. Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the sole signature of the Manager or by the signature (s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Manager.

Art. 11. The affairs of the Company and its financial situation including in particular its books and accounts shall be supervised by a supervisory board (the «Supervisory Board»), comprising at least three (3) members. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorize any actions of the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these articles of incorporation, exceed the powers of the Manager.

The Supervisory Board shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period which may not exceed six (6) years. The members of the Supervisory Board may be re-elected. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager.

A notice in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if the members of the Supervisory Board are convened to the meeting in accordance with the above described procedure and if at least the majority of the members are present or represented.

No notice shall be required in case all the members of the Supervisory Board are present or represented at a meeting of such Supervisory Board or in case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board.

Any member may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented. The resolution supported by the chairman will be adopted, if votes are even.

Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. All such documents shall form the record that proves that such resolution has been taken.

Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 12. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

D. Decisions of the Shareholders

Art. 13. The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Company. It shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that, unless otherwise provided herein, no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

General meetings of shareholders shall be convened by the Manager or by the Supervisory Board. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the register of registered shares.

The annual general meeting shall be held on the second Tuesday of June at 10 am at the registered office or at a place specified in the notice of meeting.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

E. Financial year - Annual Accounts - Distribution of Profits

Art. 14. The Company's year commences on January 1st and ends on December 31st of the same year.

Art. 15. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the statutory reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the statutory reserve shall have reached ten per cent (10%) of the subscribed share capital.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Manager, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by law.

F. Amendments to the Articles of Incorporation

Art. 16. Subject to the approval of the Manager, these articles may be amended from time to time by a general meeting of shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, unless the articles of incorporation provide differently.

G. Dissolution - Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Subscription and Payment

The capital has been subscribed as follows:

Name of Subscribers	Number of subscribed shares
1.- PPF BANIMMO GP S.à r.l., prenamed	1 Management Share
2.- PIM WAREHOUSE INC, prenamed	1 Ordinary Share
3.- PPF BANIMMO HOLDINGS S.à r.l., prenamed	30,998 Ordinary Shares

The value of the thirty-one thousand (31,000) shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional Dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on December 31st, 2007.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders have resolved that:

I. The following persons are appointed as members of the Supervisory Board for a period of six (6) years.

1. Mr Bodo Demisch, born 2 October 1944 in Hahnenkle, Germany, Company Director, with professional address at 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

2. Mr Philip Barrett, born 5 May 1968 in Aylesbury, England, Company Director, with professional address at 5th Floor, Queensbury House, 3 Old Burlington Street, London W1S 3AE; and

3. Mr Ben Penaliggon, born 8 March 1964 in Chard, United Kingdom, Fund Manager, with professional address at 3 Old Burlington Street, London W1S 3AE.

II. The registered office of the Company shall be at 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le seize mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) PIM WAREHOUSE INC, une société régie par les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social au C/O CORPORATION SERVICE COMPANY, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, USA, 19808, immatriculée auprès Delaware Secretary of States, Etats-Unis d'Amérique, sous le numéro 3303812,

ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres le 10 mai 2007.

2) PPF BANIMMO HOLDINGS S.à r.l., une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, constituée par le notaire soussigné en date de ce jour,

ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 16 mai 2007.

3) PPF BANIMMO GP S.à r.l., une société constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours,

ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 16 mai 2007.

Les procurations signées ne varietur par la mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront attachées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte de constitution d'une société en commandite par actions qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après créées, une société en commandite par actions sous la dénomination de PPF BANIMMO S.C.A. (la «Société»), qui sera soumise à la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi qu'aux présents statuts.

Art. 2. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. La Société peut établir, par décision du Gérant (tel que défini ci-dessous), des succursales, des filiales ou d'autres bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

A l'intérieur de la même commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du Gérant.

Au cas où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle, estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 5. Le Gérant est conjointement et solidairement responsable de toutes les dettes qui ne peuvent être payées par les actifs de la Société. Les porteurs d'Actions Ordinaires (telles que définies ci-dessous) s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société de quelque manière ou en quelque qualité que ce soit autrement qu'en exerçant leurs droits d'actionnaire lors des assemblées générales, et ne sont tenus que dans la limite de leurs apports à la Société.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. La Société a un capital de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) actions ordinaires («Actions Ordinaires») et par une (1) action de commandité («Action de Commandité»), ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune. L'Action de Commandité sera détenue par PPF BANIMMO GP S. à r. l., prénommée, en tant qu'actionnaire commandité, en tant qu'actionnaire commandité.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la Société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société pourra, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 7. Toutes les actions seront émises sous forme nominative.

Un registre des actions nominatives sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; ce registre contiendra le nom de chaque propriétaire d'actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tels qu'ils ont été communiqués à la Société, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient.

Le droit de propriété de l'actionnaire sur l'action nominative s'établit par l'inscription de son nom dans le registre des actions nominatives.

Tous les certificats d'actions seront signés par le Gérant.

Le Gérant peut accepter et inscrire dans le registre des actions nominatives un transfert sur base de tout document approprié constatant le transfert entre le cédant et le cessionnaire.

Tout actionnaire devra fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également portée au registre des actions nominatives. Les actionnaires peuvent à tout moment changer leur adresse enregistrée dans le registre des actions nominatives par le biais d'une communication écrite à la Société.

L'Action (les Actions) de Commandité appartenant au Gérant peut (peuvent) être librement cédée(s) à un gérant remplaçant ou supplémentaire, responsable de manière illimitée.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si la propriété de l'action est indivise ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à l'action.

C. Gérance

Art. 8. La Société sera administrée par PPF BANIMMO GP S. à r. l., prénommée (dans cet acte le «Gérant»).

En cas d'incapacité légale, de liquidation ou d'une autre situation permanente empêchant le Gérant d'exercer ses fonctions au sein de la Société, celle-ci ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée, sous condition que le Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous), suivant l'article 11, nomme un administrateur, qui n'a pas besoin d'être actionnaire, afin d'exécuter les actes de gestion urgents ou de pure administration, jusqu'à ce que se tienne une assemblée

générale d'actionnaires, convoquée par cet administrateur dans les quinze (15) jours de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires pourront nommer un gérant remplaçant, en respectant les règles de quorum et de majorité requises pour la modification des statuts. L'absence d'une telle nomination entraînera la dissolution et la liquidation de la Société.

Une telle nomination d'un gérant remplaçant n'est pas soumise à l'approbation du Gérant.

Art. 9. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour faire tous les actes d'administration et de disposition relevant de l'objet de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous) de la Société appartiennent au Gérant.

Art. 10. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature du Gérant ou par la(les) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le Gérant.

Art. 11. Les opérations de la Société et sa situation financière, y compris notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé d'au moins trois (3) membres. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les matières que le Gérant déterminera et pourra autoriser les actes du Gérant qui, selon la loi, les règlements ou les présents statuts, excèdent les pouvoirs du Gérant.

Le Conseil de Surveillance sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période ne pouvant excéder six (6) ans. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus. Le Conseil de Surveillance peut élire un de ses membres comme président.

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son président ou par le Gérant.

Une notification par écrit, télégramme, télex, télécopie, courrier ou tout autre moyen de communication similaire de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donnée à tous ses membres au moins huit (8) jours avant la date fixée pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature des circonstances constitutives de l'urgence sera contenue dans la convocation. Cette convocation peut faire l'objet d'une renonciation par écrit, télégramme, télex, télécopie, courrier ou tout autre moyen de communication similaire. Il ne sera pas nécessaire d'établir des convocations spéciales pour des réunions qui seront tenues à des dates et lieux prévus par un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne pourra délibérer ou agir valablement que si ses membres ont été convoqués à la réunion du Conseil de Surveillance selon la procédure décrite ci-dessus et si au moins la majorité des membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés.

Aucune notification ne sera requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés lors d'une réunion du Conseil de Surveillance ou dans le cas de décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance.

Chaque membre peut agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance en nommant par écrit, par télégramme, télex, télécopie, courrier ou tout autre moyen de communication similaire, un autre membre pour le représenter. Chaque membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

Les résolutions du Conseil de Surveillance sont consignées dans des procès verbaux signés par le président de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou deux membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas d'égalité des votes, le président aura voix prépondérante.

Les décisions écrites, approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance ont le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil; chaque membre doit approuver une telle décision par écrit, télégramme, télex, télécopie, courrier ou tout autre mode de communication analogue. Tous ces documents constitueront l'acte qui prouvera qu'une telle décision a été adoptée.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Art. 12. Aucune convention ou autre transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourra être affectée ou annulée par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'ils seraient administrateurs, associés, directeurs, fondés de pouvoir ou employés de cette autre société ou firme. L'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir du Gérant qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par-là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en toutes matières relatives à de pareils contrats ou pareilles affaires.

D. Décision des actionnaires

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires de la Société représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société, sous réserve que, sauf si les présents statuts en disposent autrement, une résolution ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par le Gérant.

L'assemblée générale des actionnaires est convoquée par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance. Les assemblées générales d'actionnaires seront convoquées par un avis donné par le Gérant indiquant l'ordre du jour et envoyé par courrier recommandé au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion à chaque actionnaire à l'adresse des actionnaires telle qu'inscrite au registre des actions nominatives.

L'assemblée générale annuelle se réunit le second mardi du mois de juin à 10.00 heures, au siège social ou dans tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable suivant.

D'autres assemblées générales d'actionnaires peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 14. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cents (10%) du capital social souscrit.

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Gérant, déterminera la façon de disposer du restant des bénéfices nets annuels.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués en observant les conditions légales.

F. Modifications des statuts

Art. 16. Les présents statuts pourront être modifiés, sous condition de l'approbation du Gérant, par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité, requises par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, à moins que les présents statuts n'en disposent autrement.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, procéderont à la liquidation. Le ou les liquidateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui a décidé la dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs ainsi que leur rémunération.

Souscription et libération

Le capital a été souscrit comme suit:

Souscripteurs	Nombre d'actions souscrites
1.- PPF BANIMMO GP S.à r.l., prénommée	1 Action de Commandité
2.- PIM WAREHOUSE INC, prénommée	1 Action Ordinaire
3.- PPF BANIMMO HOLDINGS S.à r.l., prénommée	30.998 Actions Ordinaires

Les trente et un mille (31.000) actions ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2007.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros.

Résolutions

Et aussitôt les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

I. Les personnes suivantes sont nommées en tant que membres du Conseil de Surveillance pour une période de six (6) ans.

1. Monsieur Bodo Demisch, né le 2 octobre 1944, Hahnenklee, Allemagne, directeur de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

2. Monsieur Philip Barrett, né le 5 mai 1968, à Aylesbury, Angleterre, directeur de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 5th Floor, Queensbury House, 3 Old Burlington Street, Londres W1S 3AE; et

3. Monsieur Ben Penaliggon, né le 8 mars 1964 à Chard, Angleterre, Fund Manager, ayant son adresse professionnelle au 3 Old Burlington Street, Londres W1S 3AE.

II. Le siège social de la Société est établi au 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Korpel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 mai 2007, Relation: EAC/2007/5382. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 mai 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007064807/239/419.

(070068159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Farton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 49.230.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007064801/1185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, réf. LSO-CE05932. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070067986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

International Fashion SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 19, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 85.302.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTERNATIONAL FASHION SA

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2007064920/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06661. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Initial Prod S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 99.464.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 mars 2007 à Luxembourg

1. L'Assemblée prononce la révocation de la société FINANCES & TECHNOLOGIES HOLDING S.A., ayant son siège social à L-3378 Livange, Z.I. Centre d'Affaires «Le 2000», R.C.S. Luxembourg B 88.188 de sa fonction d'administrateur et de Monsieur Pascal Bonnet, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer de sa fonction de commissaire aux comptes.

2. L'Assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur et nouveau commissaire respectivement:

- Monsieur Jean-Philippe Luidinant, né à Uccle (B) le 21/02/1961, demeurant à L-8094 Bertrange, 52, rue de Strassen, au poste d'administrateur

- la société AUDITEX S.A.R.L., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri, R.C.S. Luxembourg B 91.559 au poste de commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2009.

3. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société à L-1724 Luxembourg, 3b, boulevard du Prince Henri.

Pour copie conforme

Signature/ Signature

Administrateur/ Administrateur

Référence de publication: 2007064908/3842/24.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2007, réf. LSO-CE00666. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

CEP D'or S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5429 Hëttermillen, 15, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 51.253.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 1^{er} juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064827/2141/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, réf. LSO-CF00077. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Preform S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6910 Roodt-sur-Syre, 6, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 34.020.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 1^{er} juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007064831/770/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE06958. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Carthesio Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 74.046.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 mars 2007 que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007064962/6312/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2007, réf. LSO-CE04851. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Potsdamer Investitionsgesellschaft S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 47.848.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2007.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007064921/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, réf. LSO-CE06064. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Développement Agricole et Rural S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 71.800.

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2007.

DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007065005/815/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06728. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Fingecom Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 54.803.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2007.

FINGECOM HOLDING S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007065007/815/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06744. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

T-A-J-P-M- S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 113.162.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2007.

T-A-J-P-M- S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007065008/815/14.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06733. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Ermitage Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 59.648.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société qui s'est tenue en date du 8 mai 2007 que:

Mademoiselle Nathalie Clercx avec son adresse professionnelle au 4, avenue Pescatore; L-2324 Luxembourg a été nommé représentant permanent de MERPICK OVERSEAS LIMITED et VILMART INVESTMENTS INC. tous les deux administrateurs de la société.

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2007065811/803/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, réf. LSO-CE06170. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2007.

Deutsche SBRE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 128.133.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-third of May.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- Mr Horst Lieder, born on 28th October 1954 in Munich, Germany, residing at Unsöldstrasse 5, 80538 Munich, Germany;

here represented by Mrs. Nadia Weyrich, employee, residing in Arlon, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 22 May 2007.

- Mr Mike Halsall, born on 4th September 1963 in Cambridge, residing at 14-18, Heddon Street, W1B 4DA, London, United Kingdom,

here represented by Mrs Nadia Weyrich, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 22 May 2007.

- Mr Felix Bauer, born on 5th June 1975 in Marktredwitz, residing at 14-18, Heddon Street, W1B 4DA, London, United Kingdom,

here represented by Mrs. Nadia Weyrich, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 22 May 2007.

- Mr John Hull, born on 23rd January 1968 in Newport, United Kingdom, residing at 47, Barry Road, London, SE220HR, United-Kingdom,

here represented by Mrs Nadia Weyrich, previously named, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 22 May 2007.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacity, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. - Purpose, Duration, Name, Registered office

Art. 1. There is hereby established by the current owners of the shares created hereafter and among all those who may become shareholders in future, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the

«Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale; exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of DEUTSCHE SBRE S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. - Share capital, Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at thirteen thousand Euro (EUR 13,000.-) represented by thirteen thousand (13,000) shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three-quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners, at a majority of three-quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

C. - Management

Art. 11. The Company is managed by a board of managers composed of one or more A managers (the «A Managers») and one or more B managers (the «B Managers»), who need not be partners. The A Managers and the B Managers are collectively referred to as the «managers».

The managers shall be elected by the partners at the general meeting which shall determine their remuneration and term of office. The managers are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any manager may be removed with or without cause by the general meeting of partners.

In the event of a vacancy in the office of a manager following death, resignation, retirement or otherwise, the remaining managers may temporarily appoint a manager.

In dealing with third parties, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The Company will be bound in all circumstances by the joint signature of one A Manager together with one B Manager.

Art. 12. The Company is managed by a board of managers which shall choose from among the A Managers a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

No notice shall be required in case all the members of the board of managers are present or represented at a meeting of such board of managers or in the case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication, another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if one of the A Managers and one of the B Managers are present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the A Managers and of the B Managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 13. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by any A Manager together with any B Manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by any A Manager together with any B Manager or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 14. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 15. The managers do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

Art. 16. The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. - Decisions of the sole partner, Collective decisions of the partners

Art. 17. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three-quarters of the share capital at least.

Art. 19. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. - Financial year, Annual accounts, Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on January 1st, and ends on December 31st of the same year.

Art. 21. Each year on December 31st, the accounts are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. - Dissolution, Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Subscription and payment

The shares have been subscribed as follows:

Mr Mike Halsall, prenamed, has subscribed to four thousand three hundred fifty-five shares;	4,355
Mr Felix Bauer, prenamed, has subscribed to four thousand three hundred fifty-five shares;	4,355
Mr Horst Lieder, prenamed, has subscribed to two thousand six hundred shares; and	2,600
Mr John Hull, prenamed, has subscribed to one thousand six hundred ninety shares.	1,690

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of thirteen thousand Euro (EUR 13,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31st, 2007.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand euro.

Resolutions of the sole shareholders

The appearing parties, representing the entire subscribed capital and considering itself as fully convened, have immediately passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:

A Manager:

- Mr. Mike Halsall, born on September 4, 1963, in Cambridge, United-Kingdom, residing at 14-18, Heddon Street, London, W1B 4DA, United Kingdom.

B Manager:

- Mr Joannes Baptista Brekelmans, born on July 19, 1960 in Breda, The Netherlands, residing at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by her name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- Monsieur Horst Lieder, né le 28 octobre 1954 à Munich, Allemagne, demeurant au Unsöldstrasse 5, 80538 Munich, Allemagne;

ici représenté par Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 22 mai 2007.

- Monsieur Mike Halsall, né le 4 septembre 1963 à Cambridge, demeurant au 14-18, Heddon Street, W1B 4DA, Londres, Royaume-Uni,

ici représenté par Madame Nadia Weyrich, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 22 mai 2007.

- Monsieur Felix Bauer, né le 5 juin 1975 à Marktrechwitz, Allemagne, demeurant au 14-18, Heddon Street, W1B 4DA, Londres, Royaume-Uni;

ici représenté par Madame Nadia Weyrich, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 22 mai 2007.

- Monsieur John Hull, né le 23 janvier 1968 à Newport, Royaume-Uni, demeurant au 47, Barry Road, Londres, SE220HR, Royaume-Uni,

ici représenté par Madame Nadia Weyrich, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 22 mai 2007.

Les procurations paraphées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituée et dont il a arrêté les statuts comme suit:

A. - Objet, Durée, Dénomination, Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend le nom de DEUTSCHE SBRE S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même commune par décision du conseil de gérance.

Il peut être créé, par simple décision du conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. - Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de treize mille euros (EUR 13.000,-) représenté par treize mille (13,000) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. - Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'un ou plusieurs gérants A (les «Gérants A») et d'un ou plusieurs gérants B (les «Gérants B»), qui n'ont pas besoin d'être associés. Les Gérants A et les Gérants B sont collectivement référencés comme étant les «gérants».

Les gérants seront élus par les associés à l'assemblée générale qui fixera leur rémunération et le terme de leur mandat. Les gérants sont élus par un vote à la majorité simple des parts sociales présentes ou représentées.

Tout gérant peut être révoqué avec ou sans motif par l'assemblée générale des associées.

En cas de vacance d'un poste de gérant suite à un décès, une démission, un départ à la retraite ou autrement, les gérants restants peuvent provisoirement nommer un gérant.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Gérant A avec un Gérant B.

Art. 12. La Société est gérée par un conseil de gérance qui choisira parmi les Gérants A un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Les réunions du conseil de gérance se tiendront au siège social de la Société à moins que l'avis de convocation n'en dispose autrement. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Aucun avis de convocation n'est requis lorsque tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance ou lorsque des résolutions écrites sont approuvées et signées par tous les membres du conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire, un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si l'un des Gérants A et l'un des Gérants B sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Gérants A et des Gérants B présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 13. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par l'un des Gérants A avec l'un des Gérants B. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par l'un des Gérants A avec l'un des Gérants B ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. - Décisions de l'associé unique, Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les présents statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 19. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. - Année sociale, Bilan, Répartition

Art. 20. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 21. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. - Dissolution, Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et libération

Monsieur Mike Halsall, prénommé, a souscrit à quatre mille trois cent cinquante-cinq parts sociales;	4.355
Monsieur Felix Bauer, prénommé, a souscrit à quatre mille trois cent cinquante-cinq parts sociales;	4.355
Monsieur Horst Lieder, prénommé, a souscrit à deux mille six cents parts sociales; et	2.600
Monsieur John Hull, prénommé, a souscrit à mille six cent quatre-vingt-dix parts sociales.	1.690

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de treize mille euros (EUR 13.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2007.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société, ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à deux mille euros.

Résolutions des associés

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
2. Sont nommés gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérant A:

- Monsieur Mike Halsall, né le 4 septembre 1963, à Cambridge, Royaume-Uni, demeurant au 14-18, Heddon Street, Londres, W1B 4DA, Royaume-Uni.

Gérant B:

- Monsieur Jean Baptista Brekelmans, né le 19 juillet 1960 à Breda, Pays-Bas, demeurant au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Weyrich, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 mai 2007, Relation: EAC/2007/5638. — Reçu 130 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 1^{er} juin 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007065883/239/374.

(070069426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2007.

Fashion Enterprises, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8521 Beckerich, 27, Huewelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 119.536.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007064829/822/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2007, réf. LSO-CE03333. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

PanEuropean Investments (Greece) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 127.680.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé le 18 avril 2007 que TMF CORPORATE SERVICES S.A., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84 993, a vendu ses 500 parts sociales ordinaires détenues dans la Société à PanEuropean INVESTMENTS S.à r.l., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 70 884, de sorte que toutes les parts sociales ordinaires de la Société représentant l'intégralité de son capital sont désormais détenues par PanEuropean INVESTMENTS S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2007.

Pour la société

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007065343/805/23.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06444. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070069307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2007.

Universal Group for Industry and Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 25.651.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
qui s'est tenue le 7 mai 2007 à 14.00 heures à Luxembourg*

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs, Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et la société COSAFIN S.A.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de EURAUDIT Sàrl en tant que Commissaire aux comptes.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007064983/1172/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, réf. LSO-CE06075. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

First Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 105.256.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 21 mai 2007 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) L'assemblée accepte la démission avec effet au 21 mai 2007 de M. Richard Turner, né le 10 décembre 1939 à Bloemfontein (Afrique du Sud) et demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg au 60, Grand Rue;

2) L'assemblée nomme M. Vincent La Mendola, né le 8 février 1967 à F-Mondelange et demeurant professionnellement au 64, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, comme Administrateur avec effet au 21 mai 2007.

Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura lieu en 2010.

Luxembourg, le 21 mai 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007064984/2352/19.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE06972. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070068534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.
